

SYNTHESE

Ce rapport présente une actualisation des prévisions pour 2008 à partir des dernières informations disponibles.

Le compte établi pour 2009 est un compte « tendanciel » qui décrit les évolutions prévisibles dans le cadre des hypothèses macroéconomiques retenues par le Gouvernement, mais avant prise en compte des dispositions de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2009. Pour les dépenses d'assurance maladie, notamment, est retenue une estimation de ce que serait leur évolution spontanée en l'absence de toute nouvelle mesure d'économies.

Un tableau des comptes prévisionnels pour 2009 intégrant l'ensemble des dispositions du projet de loi de financement sera inséré dans la version définitive du présent rapport.

UN CREUSEMENT DU DEFICIT TENDANCIEL EN 2009 AVANT MESURES DE LA LFSS

Une stabilisation du déficit des régimes de base entre 2006 et 2008

Le déficit de l'ensemble des régimes de base de sécurité sociale a peu varié au cours des trois dernières années (2006-2008), s'établissant entre 8 et 9 milliards d'euros. Sur le champ de la loi de financement incluant les fonds de financement (FSV et FFIPSA), le déficit d'ensemble est à peu près stabilisé autour de 10 Md€, en raison des évolutions contraires du FSV et du FFIPSA. Le redressement financier du premier se confirme alors que le déficit du FFIPSA continue de se creuser pour atteindre environ 2,6 Md€ en 2008.

Soldes des régimes de base et des fonds

<i>En milliards d'euros</i>	2006	2007	2008(p)	2009(p)
Régime général	-8,7	-9,5	-8,9	-15,0
Autres régimes de base	0,9	0,4	0,3	0,2
Ensemble des régimes de base	-7,8	-9,1	-8,7	-14,7
FSV	-1,3	0,2	0,9	1,3
FFIPSA	-1,3	-2,2	-2,6	-2,8
Ensemble des régimes de base et fonds	-10,4	-11,1	-10,4	-16,2
Régimes de retraite complémentaire	9,7	7,9	6,5	5,0

Les régimes de base autres que le régime général dégagent dans leur ensemble sur la période un excédent modéré auquel contribue principalement la CNRACL.

Résultats des principaux régimes de base autres que le régime général

Milliards d'euros	2006	2007	2008(p)	2009(p)
Exploitants agricoles*	-0,2	-0,2 (-2,4)	-0,1 (-2,7)	-0,2 (-2,9)
CNRACL	0,4	0,5	0,5	0,3
RSI – maladie	0,1	-0,1	0,1	0,6
RSI – retraite	0,3	0,3	-0,3	-0,2

* Entre parenthèses, le résultat hors produits à recevoir du FFIPSA inscrit dans les comptes pour équilibrer le solde technique du régime

Poursuite du redressement du FSV

Le redressement financier du FSV se poursuit. Le fonds a connu des résultats négatifs sur toute la période 2001-2006, avec un déficit maximal de -2 Md€ en 2005. Son redressement, amorcé en 2006, s'est accéléré en 2007 et 2008. Il a découlé pour l'essentiel de l'amélioration de la situation de l'emploi, qui a contribué à réduire ses dépenses (liées pour plus de la moitié à l'évolution du chômage) en même temps qu'elle soutenait ses recettes de CSG.

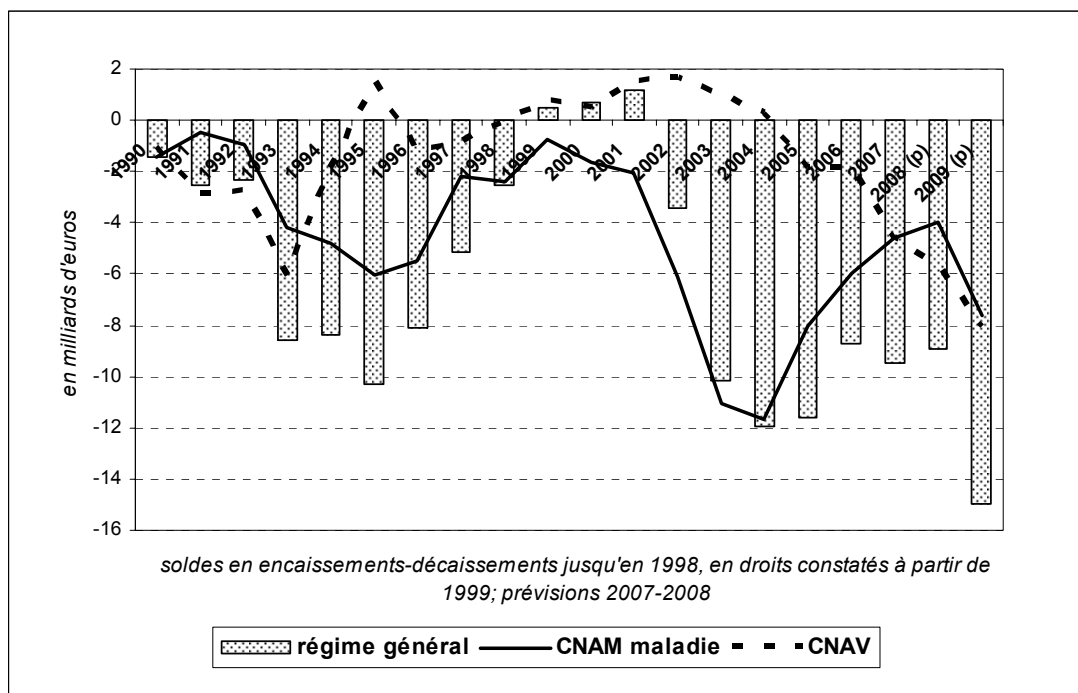
Le résultat annuel du fonds est redevenu positif en 2007. Son excédent s'élèverait à 900 M€ en 2008 et continuerait d'augmenter en 2009 dans l'hypothèse d'un accroissement modéré du chômage. Il bénéficierait d'importantes attributions de C3S (contribution sociale de solidarité des sociétés) en 2008 (800 M€) et en 2009 (1,1 Md€).

Le déficit cumulé du fonds, qui avait atteint -5 Md€ fin 2006, a commencé de se réduire : il serait ramené à -3,9 Md€ fin 2008 et à -2,6 Md€ fin 2009.

Une diminution sensible des excédents des régimes de retraite complémentaire

Les régimes de retraite complémentaire ont atteint leurs excédents les plus élevés en 2005 et 2006. L'augmentation du nombre des départs à la retraite et l'indexation des pensions se traduisent par une accélération de la croissance des prestations ; le ralentissement de la masse salariale se répercutera sur les recettes en 2009.

Soldes du régime général, de la CNAM maladie et de la CNAV sur la période 1990-2009



Un déficit du régime général de 8,9 Md€ en 2008

Le déficit du régime général se maintiendrait en 2008 au voisinage de -9 Md€ pour la troisième année consécutive.

Soldes par branche du régime général

En milliards d'euros	2006	2007	2008(p)	2009(p)
Maladie	-5,9	-4,6	-4,0	-7,6
Accidents du travail	-0,1	-0,5	0,4	0,4
Vieillesse	-1,9	-4,6	-5,7	-8,0
Famille	-0,9	0,2	0,4	0,3
Total régime général	-8,7	-9,5	-8,9	-15,0

La prévision de déficit pour 2008 est la même que dans le rapport de juin dernier, et les soldes par branche sont pratiquement inchangés. La révision à la baisse de la masse salariale (4,5 % au lieu de 4,8 %) réduit les recettes, mais cette évolution négative est compensée par :

- un meilleur rendement qu'initialement attendu du panier de recettes fiscales affectées en compensation des exonérations générales ;
- un surcroît de cotisations famille et de CSG des travailleurs indépendants lié à un mouvement de mensualisation du prélèvement de leurs contributions, lui même entraîné par la mise en place de l'interlocuteur social unique¹.

Une profonde dégradation du solde en 2009 en l'absence de mesures nouvelles

Le compte tendanciel établi sur la base des hypothèses macroéconomiques du Gouvernement, mais avant prise en compte des dispositions de la loi de financement, décrit une forte aggravation du déficit, de l'ordre de 6 Md€, en 2009. Ce compte repose sur l'hypothèse d'une augmentation « spontanée » des dépenses d'assurance maladie de 4,7 % et la prévision d'une croissance toujours

¹ L'année du passage à un échéancier mensuel, les cotisants acquittent un trimestre de cotisations supplémentaire.

forte des charges de la branche retraite, alors que la progression des recettes s'infléchirait avec la masse salariale. La dégradation du solde serait accentuée par la répercussion de la hausse des prix de 2008 sur les revalorisations de prestations en 2009, et par le contrecoup de mesures ayant accru ponctuellement les recettes de 2008, notamment pour les prélèvements sur les revenus du capital.

Dans ces conditions, le déficit du régime général pourrait atteindre 15 Md€ en 2009, en se répartissant à peu près également entre les branches maladie et retraite.

Les hypothèses macroéconomiques

Le scénario macroéconomique retenu pour 2009 est celui qui sert de cadre au projet de loi de finances et sera présenté dans le rapport économique, social et financier. La croissance du PIB, qui a été de 2,2 % en 2006 et en 2007, est estimée à 1 % en 2008. L'hypothèse retenue pour 2009 est à nouveau de 1 %.

La progression de la masse salariale, qui est déterminante pour les recettes de la sécurité sociale, est révisée en légère baisse pour 2008 : elle serait de 4,5 % contre 4,8 % dans les prévisions de juin. Elle s'infléchirait nettement en 2009 (3,5 %).

La hausse des prix hors tabac atteindrait 2,9 %, en moyenne annuelle, en 2008 (contre 1,5 % en 2007). L'inflation ralentirait progressivement au 2^{ème} semestre 2008, pour revenir à 2 %, en moyenne annuelle, en 2009.

Une dégradation rapide de la trésorerie du régime général

Le découvert de trésorerie de l'ACOSS atteindrait -27,6 Md€ fin 2008, soit une dégradation de 7,5 Md€ par rapport à la situation de la fin 2007.

L'augmentation des besoins de financement et la hausse des taux d'intérêt à court terme² se traduisent par une montée rapide des charges financières supportées par le régime général. Le résultat financier net (charges financières - produits financiers) atteindrait -930 M€ en 2008 contre -648 M€ en 2007.

Les produits et les charges du régime général

En 2007 et 2008, les produits et les charges du régime général connaissent des taux annuels d'augmentation du même ordre, compris entre 4 et 4,5 %. En 2009, un effet de ciseau apparaîtrait entre des recettes en ralentissement très marqué et des dépenses en forte croissance tendancielle, conduisant à un creusement du déficit en l'absence de mesures nouvelles.

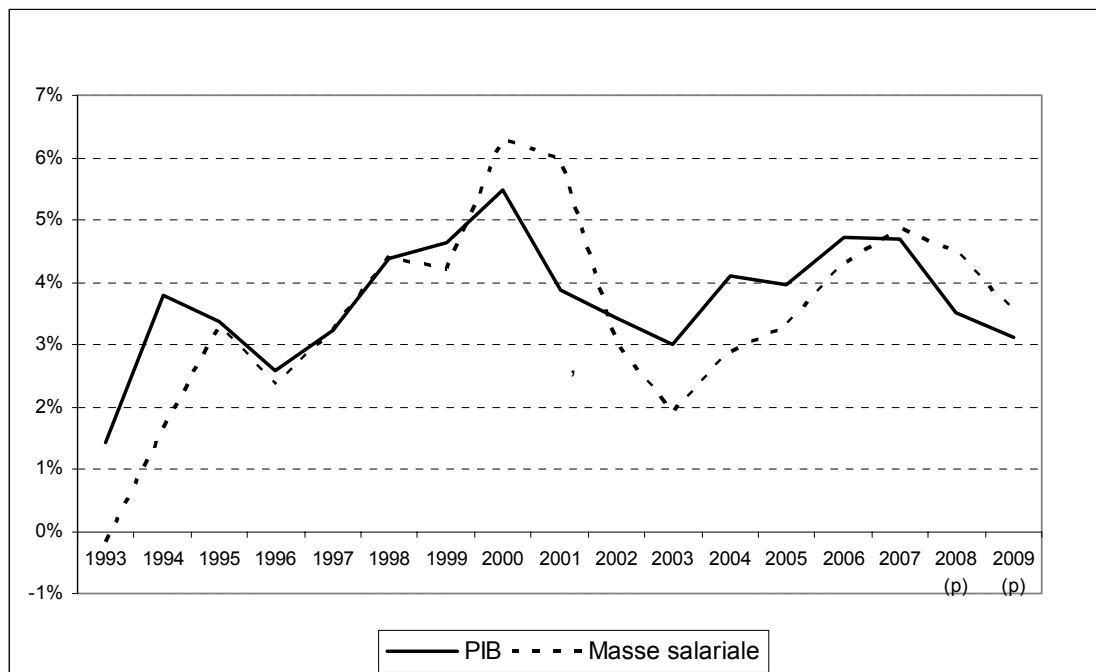
² Le taux EONIA, qui détermine le coût des avances de la Caisse des dépôts, est passé, en moyenne annuelle, de 2,94 % en 2006 à 3,90 % en 2007. Il est de 4,30 %, en moyenne, en août 2008.

Taux de variation des produits et charges du régime général*

	2005	2006	2007	2008 (p)	2009 (p)
Produits	5,3 %	5,8%	4,4%	4,4%	3,1%
Charges	4,9 %	4,5%	4,6%	4,0%	5,0%
Ecart	0,4 %	1,3%	-0,2%	0,4%	-1,9%

*Taux de variation calculés sur les montants de produits et de charges nets et consolidés

Taux de croissance annuel du PIB et de la masse salariale



Une progression des recettes encore soutenue en 2008, qui ralentirait nettement en 2009

Les produits du régime général augmenteraient de 4,4 % en 2008, comme en 2007. Ces deux années sont marquées par trois évolutions principales : la progression soutenue de la masse salariale, la forte hausse des prélèvements sur le capital, la croissance rapide des exonérations de cotisations, intégralement compensées en 2007 comme en 2008.

- La croissance de la masse salariale du secteur privé a été de 4,8 % en 2007 et serait voisine de 4,5 % en 2008. Cette progression soutenue a entraîné celle des recettes du régime général : les cotisations, les remboursements d'exonérations et la plus grande partie de la CSG lui sont directement liés.
- La croissance des prélèvements sociaux sur les revenus du capital a été très forte sur les trois dernières années : après 23,4 % en 2006 et 12,5 % en 2007 elle serait encore de 5,4 % en 2008. Cette augmentation rapide, qui a contribué à tirer vers le haut le rendement global de la CSG sur la période, a reflété le dynamisme de ces revenus mais aussi d'importantes modifications de la législation. Le montant de ces prélèvements est estimé à 15,5 Md€ en 2008, dont 11,6 Md€ de CSG (les trois quarts du total).
La poursuite de leur croissance en 2008, malgré l'évolution défavorable de l'assiette affectée notamment par la chute des cours boursiers, est due pour l'essentiel à la mise en place en 2008 d'un prélèvement à la source sur les dividendes, qui se traduit cette année par une accélération du calendrier de recouvrement. Le contrecoup de cette mesure entraînerait une forte baisse des prélèvements sur les revenus du capital en 2009.
- Les exonérations de cotisations compensées à la sécurité sociale sous la forme de recettes fiscales (mesures générales) ou de dotations budgétaires (mesures ciblées) ont connu en 2007 et 2008 des augmentations de l'ordre de 15 % par an. Leur montant total s'est accru de 7 Md€

en deux ans, passant de 21,9 Md€ en 2006 à 28,9 Md€ en 2008. Cette très forte croissance a été tirée par les allègements bas salaires et, en 2008, par la montée en charge du dispositif d'exonération des heures supplémentaires alors que le montant des exonérations ciblées a commencé de diminuer.

Cette montée des exonérations a freiné la progression des cotisations sociales recouvrées par le régime général, qui a été nettement inférieure à celle de la masse salariale en 2007 (3,6 % contre 4,8 %) et en 2008 (3,2 % contre 4,5 %).

Exonérations de cotisations (régime général)

<i>En milliards d'euros</i>	2005	2006	2007	2008 (p)	2009 (p)
Allègements généraux	16,5	18,6	20,8	22,0	22,5
Exonérations heures supplémentaires			0,6	3,0	3,0
Total mesures générales	16,5	18,6	21,5	25,0	25,5
Mesures ciblées compensées	2,5	3,2	4,0	3,9	3,5
Total mesures compensées	19,0	21,9	25,5	28,9	29,0
Mesures non compensées	2,1	2,4	2,7	2,4	2,4
Total exonérations	21,1	24,3	28,2	31,3	31,4

Les pertes de cotisations liées aux exonérations générales sont compensées par des recettes fiscales : le panier de recettes associé aux allègements généraux sur les bas salaires (1^{er} panier), qui regroupe onze taxes dont la principale est la taxe sur les salaires, rapporterait 22,2 Md€ au régime général en 2008 (23,2 Md€ tous régimes) et dégagerait un excédent d'environ 200 M€ par rapport au montant prévu des exonérations ; le « 2^{ème} panier », qui est destiné à compenser à l'euro l'euro les exonérations sur les heures supplémentaires, aurait un rendement de 2,9 Md€ en 2008.

Cette substitution d'impôts et taxes à des cotisations modifie la structure de financement des régimes. Les impôts et taxes affectés au régime général passeraient de 7,1 Md€ en 2005 à 30,6 Md€ en 2008. Pour l'ensemble des régimes de base les chiffres correspondants sont de 18,8 Md€ en 2005 et 40,9 Md€ en 2008.

Deux autres éléments notables ont influencé l'évolution des produits du régime général sur les deux dernières années : le développement de la mensualisation des contributions versées par les travailleurs indépendants, liée à la mise en place de l'interlocuteur social unique, qui a entraîné une forte augmentation des produits de cotisations et de CSG des indépendants en 2008 (+ 8,3 %) ; la baisse puis la stabilisation en 2008 des transferts du FSV à la CNAV, dont une part importante est liée à l'évolution du chômage.

En 2009, la croissance des produits du régime général ralentirait de 1,5 point pour tomber à 3,1 % en raison principalement de la moindre progression de la masse salariale et d'une forte baisse des prélèvements sur les revenus du capital.

Les dépenses : des évolutions toujours contrastées entre branches

La croissance des prestations du régime général (4,6% en 2007 et 4,2% en 2008) est la résultante d'évolutions très contrastées : forte augmentation des retraites, modération des prestations de la branche famille, évolution intermédiaire des dépenses d'assurance maladie.

Croissance des prestations du régime général par branche

	2005	2006	2007	2008 (p)	2009 (p)
Maladie	4,1 %	3,7 %	4,1 %	3,9 %	5,0 %
Retraite	5,9 %	5,9 %	6,1 %	5,8 %	6,0 %
Famille	4,4 %	4,5 %	3,0 %	2,1 %	3,7 %
Régime général	5,4 %	4,4 %	4,6 %	4,2 %	5,1%

Une croissance des prestations de retraite de 6 % par an

Les prestations de retraite servies par la CNAV augmentent depuis 2005 à un rythme moyen de 6 % par an. Cette progression est portée principalement par des effets démographiques. Le flux de personnes atteignant 60 ans est passé de 550 000 environ pour les générations nées pendant la deuxième guerre mondiale à plus de 800 000 par an pour les générations nées à partir de 1946.

Le nombre de départs à la retraite au régime général a été de 762 000 en 2007 et atteindrait 770 500 en 2008. Compte tenu des décès, le nombre de retraités s'accroît d'environ 400 000 par an (390 000 en 2007, 420 000 en 2008), soit un taux de croissance de 3,8 % en 2008.

Les retraites anticipées pour carrière longue, qui ont fortement accru les flux de départs sur la période 2004-2008, continuent de monter en charge. Le nombre de départs intervenus dans ce cadre a été de 107 700 en 2006, 116 800 en 2007. Il serait du même ordre en 2008. Le coût du dispositif a été de 1,8 Md€ en 2006, 2,15 Md€ en 2007 et s'élèverait à 2,44 Md€ en 2008. En 2007 et 2008, son augmentation contribue pour 0,4 point chaque année à celle des droits propres.

Le rythme de croissance des prestations autour de 6 % qui prévaut depuis 2005 se prolongerait en 2009 : le nombre des départs serait moins élevé que les années précédentes en raison de l'incidence sur les départs anticipés de l'allongement de la durée d'assurance, mais la revalorisation moyenne des pensions, qui prendra en compte le supplément d'inflation de 2008, sensiblement plus forte.

Prestations familiales : ralentissement en 2008, forte revalorisation en 2009

Après 2,9 % en 2007, les prestations légales versées par la branche famille augmenteraient de 2,2 % en 2008 et de 3,7 % en 2009. Le ralentissement de 2008, puis l'accélération de 2009 s'expliqueraient pour l'essentiel par les taux de revalorisation de la base mensuelle des allocations familiales (BMAF) : celui-ci a été de 1,1 % au 1^{er} janvier 2008 ; il serait de 3,5 % en 2009. Cette forte revalorisation au 1^{er} janvier 2009 intègre, outre la hausse prévisionnelle des prix pour 2009 (2 %) un rattrapage important (1,5 %) correspondant au supplément d'inflation constaté en 2007 et 2008 par rapport aux hypothèses antérieures.

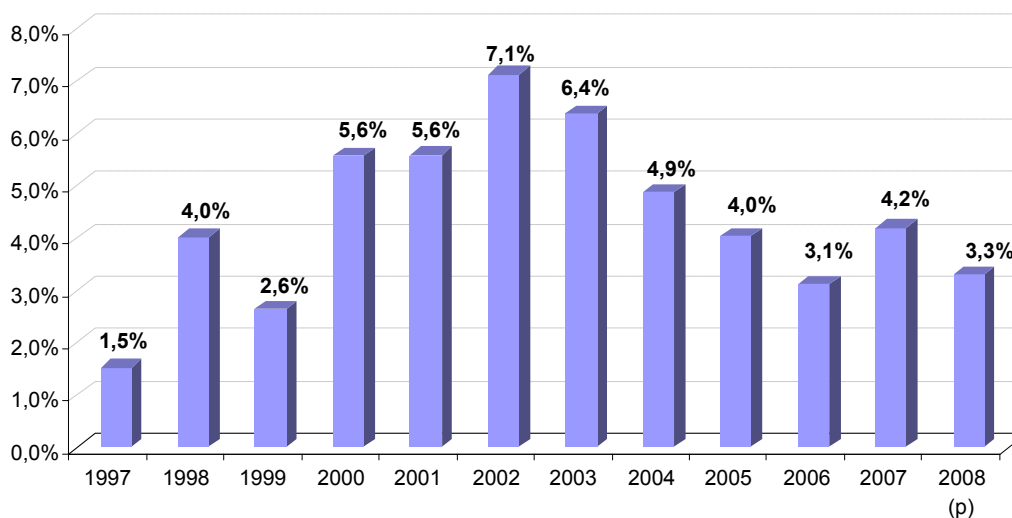
Pour le reste, les effectifs moyens de bénéficiaires augmentent d'environ 0,5 % par an. Les prestations d'entretien (allocations familiales, complément familial, allocation de soutien familial, ...) diminuent en volume d'environ 1 % par an alors que les aides à la petite enfance conservent une croissance soutenue (environ 4 % par an en valeur sur la période 2007-2009).

Une croissance des dépenses maladie de 3,3 % en 2008

En 2007, les dépenses d'assurance maladie du champ de l'ONDAM se sont élevées à 147,8 Md€. A périmètre constant, ce montant représente une augmentation de 4,2% par rapport à 2006 et un dépassement de l'objectif global voté par le Parlement de 2,9 Md€³. Ce dépassement a porté intégralement sur les soins de ville (3,1 Md€) alors que l'objectif des établissements hospitaliers était légèrement sous-consommé (-160 M€).

La croissance des soins de ville (4,5 %) a marqué une nette accélération par rapport aux années précédentes. Les dépenses faisant l'objet de prescriptions ont connu les augmentations les plus fortes (indemnités journalières, produits de santé, honoraires paramédicaux).

Evolution des dépenses dans le champ de l'ONDAM sur la période 1997-2008



Pour l'année 2008, l'objectif national d'assurance maladie a été fixé à 152,0 Md€. Il serait dépassé de 750 M€ selon les dernières estimations, qui révisent légèrement à la hausse celles du mois de juin (de 50 M€). Le dépassement serait de l'ordre de 900 M€ pour les soins de ville alors que les dépenses resteraient en-deçà des objectifs pour les autres postes et notamment les établissements de santé (-100 M€).

Les dépenses de soins de ville remboursées par l'assurance maladie augmenteraient de 2,8 % en 2008. Leur ralentissement par rapport à 2007 est largement imputable à la mise en place des franchises médicales au 1^{er} janvier 2008. En neutralisant l'effet des franchises, la croissance de la consommation de soins de ville est estimée à 4 %. L'impact des franchises est le plus fort sur les

³ Ces montants sont très légèrement revus à la baisse (de 12 M€) par rapport aux estimations de juin grâce à une estimation des charges réelles payées en 2008 au titre de 2007.

médicaments, dont la croissance des dépenses remboursées se trouverait ramenée à 0,5 % en 2008 (au lieu de 3,8 % dans les estimations hors franchises).

Les dépenses d'honoraires médicaux, qui avaient fortement augmenté en 2007, connaissent un net ralentissement en 2008. A l'inverse, les indemnités journalières, dont la croissance a repris depuis 2006 après plusieurs années de baisse, marquent une accélération depuis le début de 2008. Sur les huit premiers mois de l'année, leur augmentation est de 4,5 % par rapport à la période correspondante de 2007.

Décomposition de l'évolution des dépenses d'assurance maladie (réalisations ou prévisions dans le champ de l'ONDAM)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008 (p)
Soins de ville	7,8%	7,2%	8,0%	6,2%	4,3%	3,1%	2,6%	4,5%	2,8%
Etablissements de santé	3,2%	3,6%	6,3%	5,5%	4,6%	4,4%	3,0%	3,3%	3,2%
Médico-social	5,7%	6,3%	7,9%	9,0%	9,3%	7,8%	6,4%	6,7%	6,5%
ONDAM	5,6%	5,6%	7,1%	6,4%	4,9%	4,0%	3,1%	4,2%	3,3%

En 2009, avant prise en compte de toute mesure d'économie, les dépenses du champ de l'ONDAM progresseraient de 4,7%. Ce taux intègre l'évolution prévisible des prestations remboursées, compte tenu de la prévision d'exécution de l'ONDAM 2008, ainsi que les effets des mesures déjà engagées ou prévues (plans de santé publique, revalorisations, baisses de prix de médicaments réalisées en 2008, impact de la loi Chatel,...).

L'objectif national de dépenses d'assurance maladie pour 2009 proposé par le PLFSS correspond à une progression des dépenses de 3,3% à champ constant.

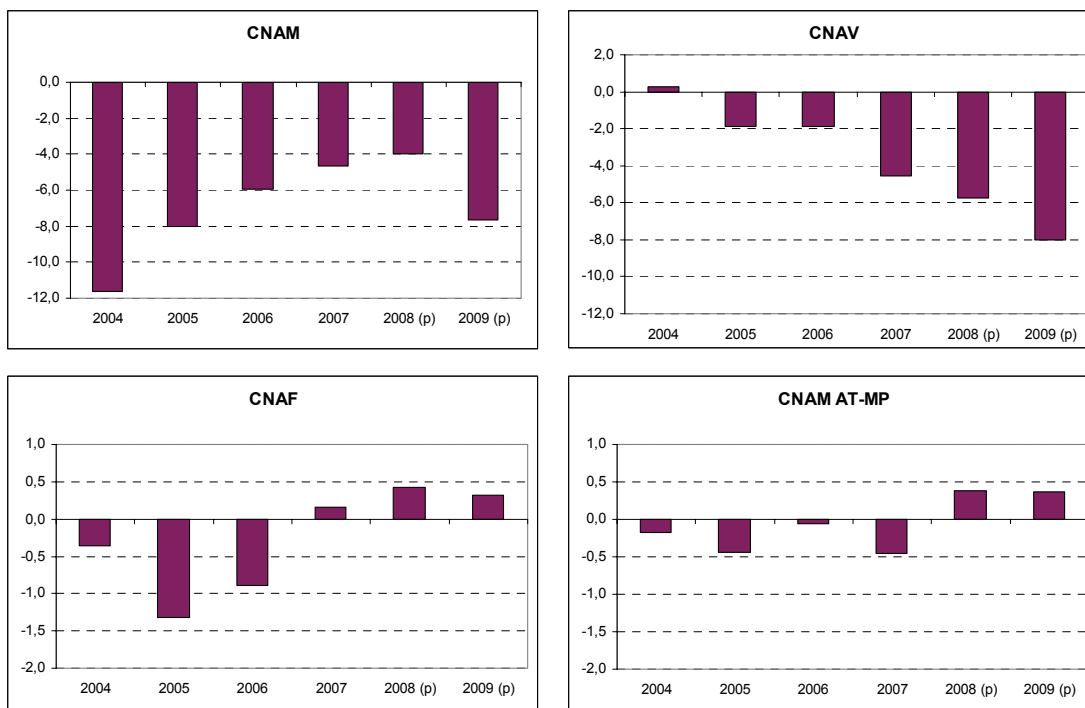
Des déficits concentrés sur les branches maladie et retraite

Les trois grandes branches du régime général ont connu sur la période 2006-2008 des évolutions contrastées : poursuite de la réduction du déficit de la CNAM maladie engagée depuis 2005, retour à l'équilibre de la CNAF, mais creusement rapide du déficit de la CNAV.

Le déficit de la **CNAM** a été réduit de 7 Md€ en trois ans, passant de 11,6 Md€ en 2004 à 4,6 Md€ en 2007. Il diminuerait encore d'environ 600 M€ en 2008, pour être ramené à 4 Md€ : la progression des produits de la branche (4,4 %), en léger ralentissement mais encore soutenue, resterait supérieure à celle des charges (3,8 %). En 2009, dans un scénario tendanciel ne comportant aucune mesure d'économie, le déficit de la branche se creuserait lourdement pour atteindre 7,6 Md€ : l'augmentation des charges nettes (5,2 %) excéderait de 2,4 points celle des produits (2,8 %).

La **CNAM AT-MP** renouerait avec les excédents en 2008 et 2009 après trois exercices déficitaires. Alors que ses charges sont en légère baisse, la branche bénéficie en 2008 d'une forte augmentation de ses produits (7 %) à laquelle contribue notamment la suppression des exonérations sur les cotisations « accidents du travail » (pour la partie non compensée).

Evolution des soldes des branches sur la période 2004-2009 (en milliards d'euros ; échelles différentes)



La CNAF, qui a retrouvé l'équilibre en 2007, dégagerait des excédents modérés en 2008 (400 M€) et 2009 (300 M€). Les charges de la branche augmenteraient d'environ 3,5 % sur chacune des deux années ; en 2009, l'accélération des prestations liée à la forte revalorisation de la BMAF serait compensée par le ralentissement d'autres dépenses (prestations extralégales, transfert d'AVPF, dotation au FNAL). Les recettes, qui sont composées à 85 % de cotisations et de CSG, progresseraient d'environ 4 % en 2008 et 3 % en 2009.

La CNAV, qui était encore excédentaire en 2004, a connu en 2007 et 2008 un creusement rapide de son déficit qui se poursuivrait en 2009 en l'absence de mesures. Les prestations versées par la branche augmentent très régulièrement de 6 % par an depuis 2006, et les charges totales, où entrent aussi les transferts de compensation et des frais financiers rapidement croissants⁴, à un rythme voisin. Les produits, composés pour l'essentiel de cotisations et de transferts du FSV, progressent sensiblement moins vite que les charges sur toute la période et ralentiraient en 2009 avec la masse salariale, ce qui conduirait à un déficit de l'ordre de 8 Md€ dans le scénario tendanciel.

⁴ 500 M€ en 2007, 730 en 2008 et une prévision de 1 130 M€ pour 2009

La sensibilité du solde du régime général aux principales hypothèses

L'analyse montre que les écarts constatés entre les prévisions et les réalisations s'expliquent principalement par les révisions intervenant sur un petit nombre de variables, dont les deux principales sont la masse salariale du secteur privé et les dépenses d'assurance maladie. Plutôt que d'établir des scénarios, on rappelle dans le tableau qui suit l'incidence sur le solde du régime général (et donc sur celui des régimes de base) des écarts possibles des principales hypothèses par rapport à ce qui a été retenu dans ce rapport.

Sensibilité des résultats du régime général aux hypothèses de prévision (valeur 2008)

<i>En millions d'euros</i>	CNAM maladie	CNAM AT-MP	CNAF	CNAV	Régime général
Masse salariale du secteur privé : impact d'une hausse de 1 % du taux de croissance	890	90	300	650	1 930
Dépenses maladie : impact d'une hausse de 1 % dans le champ de l'ONDAM	1 270 (1 530 tous régimes)	30			1 300
Inflation : impact d'une hausse de 1 % de la revalorisation des prestations retraite et famille			300	800	1 100
Prestations familiales : impact d'un point de croissance			300		
Prestations vieillesse : impact d'un point de croissance				800	

Ainsi une variation d'un point de la masse salariale modifie le solde du régime général de 1,93 Md€. A titre d'exemple, la révision à la baisse de la croissance de la masse salariale de 0,3 point en 2008 (de 4,8 % à 4,5 %) représente une perte de recettes d'environ 580 M€ pour le régime général, toutes choses égales par ailleurs.

Un point de dépenses d'assurance maladie du champ de l'ONDAM, en plus ou en moins, représente 1,53 Md€ pour l'ensemble des régimes d'assurance maladie et 1,3 Md€ pour le régime général.

Régime général et FSV : 2006-2009

Régime général				En millions d'euros			
	2006	2007	%	2008	%	2009	%
CNAM MALADIE							
Charges	152 640	161 532	5,8	165 659	2,6	174 422	5,3
Produits	146 704	156 903	7,0	161 650	3,0	166 780	3,2
Résultat	-5 936	-4 629		-4 009		-7 642	
CNAM AT							
Charges	10 263	11 436	11,4	11 018	-3,7	11 453	4,0
Produits	10 204	10 981	7,6	11 407	3,9	11 821	3,6
Résultat	-59	-455		389		368	
CNAV							
Charges	85 616	92 136	7,6	96 289	4,5	101 882	5,8
Produits	83 761	87 564	4,5	90 572	3,4	93 882	3,7
Résultat	-1 855	-4 572		-5 717		-8 000	
CNAF							
Charges	54 172	56 783	4,8	57 201	0,7	59 079	3,3
Produits	53 281	56 939	6,9	57 631	1,2	59 394	3,1
Résultat	-891	156		430		315	
Régime général consolidé							
Charges	296 585	315 884	6,5	323 673	2,5	340 108	5,1
Produits	287 845	306 384	6,4	314 766	2,7	325 149	3,3
Résultat	-8 741	-9 500		-8 907		-14 959	
FSV							
Charges	14 811	14 352	-3,1	14 442	0,6	14 686	1,7
Produits	13 551	14 503	7,0	15 342	5,8	15 979	4,2
Résultat	-1 259	151		900		1 293	

Source : direction de la sécurité sociale (SDEPF/6A)

Régime général 2006–2009 : produits et charges nets

Régime général		En millions d'euros					
	2006	2007	%	2008	%	2009	%
CNAM MALADIE							
Charges nettes	135 317	140 404	3,8	145 525	3,6	153 086	5,2
Produits nets	129 381	135 774	4,9	141 516	4,2	145 444	2,8
Résultat	-5 936	-4 629		-4 009		-7 642	
CNAM AT							
Charges nettes	9 727	10 682	9,8	10 552	-1,2	10 956	3,8
Produits nets	9 669	10 227	5,8	10 941	7,0	11 324	3,5
Résultat	-59	-455		389		368	
CNAV							
Charges nettes	84 947	90 396	6,4	95 655	5,8	101 237	5,8
Produits nets	83 092	85 824	3,3	89 938	4,8	93 237	3,7
Résultat	-1 855	-4 572		-5 717		-8 000	
CNAF							
Charges nettes	53 692	54 784	2,0	56 772	3,6	58 646	3,3
Produits nets	52 801	54 940	4,1	57 202	4,1	58 961	3,1
Résultat	-891	156		430		315	
Régime général consolidé							
Charges nettes	277 578	290 264	4,6	302 009	4,0	317 197	5,0
Produits nets	268 837	280 764	4,4	293 102	4,4	302 238	3,1
Résultat	-8 741	-9 500		-8 907		-14 959	

Source : direction de la sécurité sociale (SDEPF/6A)

Les charges nettes sont diminuées des reprises de provisions sur prestations, et n'intègrent pas les dotations aux provisions et ANV sur actifs circulants.

Les produits nets ne prennent pas en compte les reprises de provisions sur prestations, et sont diminués des dotations aux provisions et ANV sur actifs circulants.

Les transferts entre la CNSA et la CNAM (maladie et AT-MP) portant sur l'ONDAM médico-social sont également neutralisés ainsi que les écritures exceptionnelles liées à l'apurement de la dette de l'Etat intervenu en 2007

Ensemble des régimes de base 2006–2009 : produits et charges nets

Régimes de base		En millions d'euros					
	2006	2007	%	2008	%	2009	%
Maladie							
Charges nettes	166 027	173 147	4,3	179 853	3,9	188 796	5,0
Produits nets	160 137	168 113	5,0	175 906	4,6	181 795	3,3
Résultat	-5 890	-5 034		-3 947		-7 001	
AT-MP							
Charges nettes	11 284	12 043	6,7	12 247	1,7	12 658	3,4
Produits nets	11 210	11 692	4,3	12 652	8,2	13 151	4,0
Résultat	-74	-351		404		493	
Retraite							
Charges nettes	163 207	173 132	6,1	181 469	4,8	191 380	5,5
Produits nets	162 162	169 205	4,3	175 903	4,0	182 815	3,9
Résultat	-1 045	-3 927		-5 566		-8 564	
Famille							
Charges nettes	53 721	55 238	2,8	57 245	3,6	59 127	3,3
Produits nets	52 907	55 418	4,7	57 699	4,1	59 469	3,1
Résultat	-814	180		454		342	
Régimes de base consolidé							
Charges nettes	379 706	408 478	7,6	425 380	4,1	446 359	4,9
Produits nets	371 883	399 346	7,4	416 725	4,4	431 629	3,6
Résultat	-7 823	-9 132		-8 655		-14 730	

Source : direction de la sécurité sociale (SDEPF/GA)

Les charges nettes sont diminuées des reprises de provisions sur prestations, et n'intègrent pas les dotations aux provisions et ANV sur actifs circulants.

Les produits nets ne prennent pas en compte les reprises de provisions sur prestations, et sont diminués des dotations aux provisions et ANV sur actifs circulants.

Les transferts entre la CNSA et les régimes maladie et AT-MP portant sur l'ONDAM médico-social sont également neutralisés ainsi que les écritures exceptionnelles liées à l'apurement de la dette de l'Etat intervenu en 2007

Principales hypothèses pour la prévision

	Evolution en moyenne annuelle			
	2006	2007	2008 (p)	2009 (p)
Produit intérieur brut (PIB)				
PIB en volume	2,2%	2,2%	1,0%	1,0%
PIB en valeur	4,7%	4,7%	3,5%	3,1%
Masse salariale				
Secteur privé en comptabilité nationale (1)	4,3%	4,8%	4,5%	3,5%
<i>dont</i> <i>Emploi</i>	1,2%	1,7%	0,9%	0,2%
<i>Salaire moyen</i>	3,1%	3,1%	3,6%	3,3%
Secteur privé champ URSSAF	4,3%	4,8%	4,5%	3,5%
<i>dont</i> <i>masse salariale plafonnée</i>	4,6%	4,9%	4,4%	3,6%
Plafond de la sécurité sociale				
Montant annuel en euros	31 068	32 184	33 276	34 404
<i>Variation en %</i>	2,9%	3,6%	3,4%	3,4%
Hausse des prix et taux de revalorisation				
Prix hors tabac	1,7%	1,5%	2,9%	2,0%
Revalorisation de la BMAF	1,8%	1,7%	1,0%	3,5%
Revalorisation des pensions				
au 1er janvier	1,8%	1,8%	1,1%	
au 1er avril				2,7%
au 1er septembre			0,8%	
<i>Effet en moyenne annuelle</i>	1,8%	1,8%	1,37%	2,57%

(1) Secteurs EB-EP

Source : INSEE / ACOSS / DSS